

DEC151124DR13

Décision portant cessation de fonctions de Mme Gudrun ALDRIAN, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité UMR5237 intitulée CRBM

LA DIRECTRICE

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC132983DR13 du 15 octobre 2013 portant nomination de Mme Gudrun ALDRIAN aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Gudrun ALDRIAN, dans l'unité du CNRS n°UMR5237, à compter du 1^{er} janvier 2015.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Montpellier, le 21 mars 2015

Visa de la déléguée régionale
du CNRS

La directrice de l'unité
Anne DEBANT

La Déléguée Régionale


Ghislaine GIBELLO

